Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Différence de traitement - Poste égal / salaire égal

Par Odd_Historian_1455

Bonjour,

Cela fait 15 années que j'apporte mes bons et loyaux services à mon entreprise.
J'ai obtenu, au fil des années, différentes responsabilités et acquis de l'expérience dans mon domaine.

L'année durant laquelle mon employeur m'a refusé mon augmentation de 2% pour l'inflation, une nouvelle employée a été embauché au même poste que moi, même fiche de poste.
Les différences entre elle et moi :
- Mon ancienneté de 15 ans
- Les tâches qui me sont particulièrement confiées et pas à elle
- Son manque d'expérience sur un des deux produits que l'entreprise commercialise.

Malgré cela, cette employée est embauché avec un brut supérieur au mien de 6 000?, ce qui corresponds à un écart très important.
J'ai halluciné lorsque j'ai appris que mon employeur avait refusé de payé davantage cette employé en disant "non, sinon tu vas gagné plus qu'elle" alors qu'elle est quand même embauché à + de 6000? que mon salaire à moi.

J'ai ressenti une trahison, un manque de reconnaissance de mon travail et une grande déception.

Que puis-je faire pour faire valoir mon droit et pour faire reconnaître mon travail depuis 15 ans et le préjudice moral subit ?

Je vous remercie par avance pour votre aide à ce sujet.